

Modifications budgétaires.

Lors de la séance du 24 octobre 2007, le conseil communal a approuvé, sauf cas de force majeure, les dernières modifications budgétaires de l'année 2007. En effet, pour rappel, la circulaire budgétaire préconise de ne voter et de ne transmettre à l'autorité de tutelle, après le 15 novembre de l'exercice, que les modifications budgétaires strictement indispensables au bon fonctionnement de la commune et dont il n'a pas été possible de tenir compte dans le budget avant cette date.

Service ordinaire (en intégrant le produit de la vente de bois).

Exercice propre		Exercice global	
Recettes	4.412.486,76€	Recettes	7.154.723,03€
Dépenses	4.312.183,37€	Dépenses	4.773.242,76€
Résultat Boni	100.303,39€	Résultat Boni	2.381.480,27€

De manière générale, on constate une amélioration sensible des finances locales à l'exercice propre, dans la mesure où par rapport à la dernière modification budgétaire du 26 juin 2007 qui se soldait par un résultat mali de 250.937,72€, on recense, à l'heure actuelle, **un résultat BONI de 100.303,39€.**



Ce revirement favorable de situation s'explique, essentiellement, par 3 facteurs :

Une maîtrise rigoureuse des dépenses dans tous les articles du budget où l'opération s'avère réalisable.

A cet égard, il est pertinent de relever que ce ne sont pas moins de 33 articles qui lors de la dernière modification budgétaire, ont été concernés par une diminution de dépenses (ex : frais administratifs, frais de téléphone, ...).

Certaines recettes importantes, estimées de manière prudente conformément aux prescrits de la circulaire budgétaire, se sont soldées par un résultat nettement plus favorable. Ainsi, la dotation générale du fonds des communes en provenance de la Région wallonne a généré 24.533,72€ de plus que la dotation initialement budgétisée.

Par ailleurs, notre trésorerie florissante (+ de 3.000.000€ au mois de novembre 2007) a permis d'engranger, via des placements en certificats de trésorerie et en sicav, des intérêts créditeurs supérieurs à ceux initialement budgétés.

La vente de bois du 19 octobre 2007 a rapporté, chablis compris, plus de 517.000€, soit 292.000€ de plus que la prudente estimation budgétaire initiale (225.000€).

Il importe, toutefois, de souligner que par rapport à la vente de bois exceptionnelle d'octobre 2006 (772.778€), on recense une diminution de plus de 250.000€, laquelle diminution ne sera pas sans incidence sur le résultat du compte 2007.

Service extraordinaire (après modification budgétaire du 24 octobre 2007).

Exercice global (exercices antérieurs + exercice propre).	
Recettes	2.667.179,48€
Dépenses	2.667.179,48€
Solde	00,00€

Au niveau des recettes, on enregistre une augmentation par rapport à la dernière modification budgétaire de l'ordre de 891.975,07€.

Cette nette augmentation doit être sérieusement tempérée car elle comprend 718.665€ de recettes qui sont le fruit d'écritures comptables qui n'avaient pas été passées dans le cadre de la vente du réseau d'eau et l'acquisition de nouvelles participations à la SWDE en 2004 et qui sont intégralement compensées par des dépenses du même montant.

Dès lors si l'on extrait cette recette fictive, on relève une augmentation réelle des recettes de l'ordre de 173.310,07€ réparties comme suit :

6.967,38€ supplémentaires suite à l'approbation par la tutelle du compte 2006.

138.867,69€ en provenance du service ordinaire par prélèvement.

475€ suite à la vente de 2 tracteurs tondeuses et d'une ancienne tondeuse manuelle.

87.000€ correspondant à 60% du montant total estimé des travaux de restauration des murs et parvis de l'église de Chéoux (programme triennal des travaux).

De ces recettes, il y a lieu de déduire 60.000€ qui avaient été prévus pour les travaux de plafonnage de l'église de Rendeux-Bas et qui seront réalisés sur fonds propres dans le courant de l'année 2008.

Au niveau des dépenses, on enregistre une augmentation par rapport à la dernière modification budgétaire de l'ordre de 901.212,97€.

Cette importante augmentation doit être sérieusement tempérée car elle comprend également des dépenses de l'ordre de 718.665€ qui sont le fruit d'écritures comptables qui n'avaient pas été passées dans le cadre de la vente du réseau d'eau et l'acquisition de nouvelles participations à la SWDE en 2004 et qui sont intégralement compensées par des recettes du même montant.

Dès lors, si l'on extrait cette dépense fictive, on relève une augmentation des dépenses de l'ordre de 182.547,97€, ventilées comme suit :

1.500€ pour l'achat de terrains forestiers à Warisy.

35.000€ supplémentaires pour les travaux de plafonnage à l'église de Rendeux-Bas selon l'estimation réalisée.

110.000€ supplémentaires pour les travaux de rénovation des murs et parvis de l'église de Chéoux.

29.350€ en non valeur de subsides d'investissements suivant le décompte final transmis par la Région wallonne pour les travaux de réfection de la voirie Beffe-Trinal.

28.760€ en non valeur de subsides d'investissements suivant le décompte final transmis par la Région wallonne pour les travaux d'égouttage à la rue du Belvédère.

Ces augmentations de dépenses

sont très partiellement compensées par des diminutions de dépenses qui affectent, à l'exercice propre, 2 articles (- 3.750€ pour l'achat de matériel informatique et - 3.103,06€ pour l'acquisition du tracteur tondeuse et des débroussailleuses) et aux exercices antérieurs, 3 articles (- 13.922,03€ pour la démolition du Pacolet, - 866,66€ pour la restauration d'œuvre d'art, - 480,04€ pour le remplacement du châssis du presbytère de Rendeux-Bas.)

Conclusion.

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, le conseil communal aura procédé à l'approbation du budget de l'année 2008.

Ce dernier viendra confirmer l'excellente santé financière de la commune dans la mesure où, contrairement à l'année 2007, le budget ordinaire, tant à l'exercice propre que l'exercice global, présente un résultat en boni.

Je reviendrai de manière plus détaillée sur la présentation du budget 2008 lors du bulletin de mars 2008.

Je vous souhaite, d'ores et déjà, à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2008.

Cédric Rolland.